

F.F.V.B.

17 rue Georges Clemenceau  
94607 CHOISY- LE-ROI

Les courriers sont à adresser à :

**Claude Barthes**  
**27 rue de la Barre**  
**81200-MAZAMET**

Monsieur Patrick KURTZ  
Président FFVB  
17 rue Georges Clemenceau  
94607 CHOISY-LE-ROI

Mazamet le 03/10/10

Référence : CBJJP/1010

Objet : Collaboration pour dossier AFCAM

Monsieur Le Président,

Vous avez reçu, comme nous, le courrier de l'AFCAM concernant les "niches fiscales" parmi lesquelles figure la loi LAMOUR (octobre 2006) permettant aux arbitres de bénéficier de certaines déductions fiscales.

L'appel de l'AFCAM est une demande d'aide et de soutien en rappelant aux arbitres les obligations auxquelles ils sont contraints. Cela nous concerne tous.

Nous vous proposons de prendre en charge ce travail (important) en faisant un courrier (que nous vous soumettrons) à tous nos Collègues, Adhérents à notre Association ou pas.

Pour atteindre la plus grande efficacité, une diffusion la plus importante possible est nécessaire, pour ce faire, nous aurions besoin de toutes les adresses e-mail des arbitres figurant dans le fichier fédéral et les fichiers des CRA.

Vous seul pouvez autoriser les différents intervenants à nous communiquer ces informations afin de n'oublier personne dans cette campagne de sensibilisation sur les responsabilités leur incombant.

Nous sommes à votre disposition pour étudier toutes améliorations à ce projet qui nous tient à cœur, nous avons eu et nous aurons besoin de l'AFCAM.

Nous nous devons de l'aider aujourd'hui.

Recevez, Monsieur le Président, nos salutations sportives.

Claude BARTHES

Jean-Pierre BEGU

Jean-Jacques PARIZEL

Président

Secrétaire général

Trésorier

